




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-29027-DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.394**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : EVENEMENT INTERNATIONAL DANS LE CADRE DE LA CAPITALE EUROPEENNE
DE LA CULTURE : CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Martine FENESTRAZ donne lecture du rapport ci-joint.



09.10

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Développement
Touristique et International

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/07/13

JB

RAPPORTEUR : Mme Martine FENESTRAZ
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Reine MERGER

Nomenclature : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL

OBJET : EVENEMENT INTERNATIONAL DANS LE CADRE DE LA CAPITALE
EUROPEENNE DE LA CULTURE : CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE - Décision du
Conseil

Mes chers Collègues,

Depuis quelques années déjà, la Ville d'Aix en Provence capitalise la mise en réseau de ses villes jumelles et partenaires autour d'événements spécifiques. L'objectif est de développer et de consolider les liens de coopération par des débats thématiques, des échanges de bonnes pratiques.

En 2010 a été ainsi organisé un temps de rencontre afin de favoriser l'échange d'expériences entre experts municipaux sur le thème « Gestion Urbaine : la gestion d'un centre ville ». Quatre villes ont répondu à l'invitation de la ville d'Aix en Provence : Ashkelon, Coïmbra, Grenade, Pérouse.

En 2011 et 2012, le projet EXPERT a permis d'accueillir 6 de nos villes partenaires européennes avec un financement de la Commission Européenne : Bath, Coïmbra, Grenade, Pécs, Pérouse, Tübingen. Le programme a été constitué d'échanges d'expériences entre élus et techniciens, de conférences impliquant le tissu associatif, mais également de moments festifs, grâce à l'échange de chefs cuisiniers.

En 2013, il est proposé d'accueillir de nouveau nos villes partenaires afin d'échanger des bonnes pratiques sur la thématique suivante : « les relations internationales, axe de croissance au service du développement économique ». Cette rencontre permettra de réunir, maires, élus à l'économie ou aux relations internationales et responsables de nos villes partenaires, groupe restreint d'environ 3 représentants par ville.

Il est prévu que nos partenaires arrivent le 10 octobre, la journée de travail se déroulera le 11 octobre, pour un retour dans leurs villes le 12. La délégation de la ville de Pécs arrivera dès le 9 octobre afin de participer à l'inauguration du Prix Vasarely qui se déroulera le 10 octobre à l'occasion du lancement du projet «e-topie ».

Parallèlement il sera proposé à nos partenaires de participer à l'événement World Business, organisé par l'UPE 13 le 10 octobre au soir.

Afin d'assurer la prise en charge par la mairie d'Aix-en-Provence des frais inhérents à l'organisation de cet événement et de mettre en œuvre ce projet, il est nécessaire de créer une unité fonctionnelle, telle que décrite dans le tableau ci-après :

Unité fonctionnelle pour événement international à l'occasion de MP 2013		
Désignation de la dépense	Montant HT	Observations
Fournitures		
Achat cadeaux protocolaires	543 €	-
Services		
Transferts depuis aéroport ou gare TGV	1 805 €	-
Restauration	3 598 €	-
Réception	1 500 €	Marché n°13013 - protocole
Hébergement en hôtel	7 290 €	-
Interprétariat	2 500 €	-
Entrées exposition	400 €	-
Intervenants extérieurs	1 000 €	-
Informations et guides touristiques	300 €	-
Montant global de l'UF	18 936 €	(dix huit mille neuf cent trente six euros HT)

Procédure : MAPA inférieur à 20 000 euros, soit par consultations écrites

Les montants mentionnés sont donnés à titre indicatif.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** cette unité fonctionnelle et la fiche opérationnelle qui la compose afin de permettre la réalisation de ce projet

- **DIRE** que les dépenses seront imputées sur les différentes lignes budgétaires du programme 1440 qui présentent les disponibilités suffisantes sur l'exercice 2013.

**2013.394 - EVENEMENT INTERNATIONAL DANS LE CADRE DE LA CAPITALE
EUROPEENNE DE LA CULTURE : CREATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**